

# En 2024, l'avance immédiate, comment ça marche ?

**1/ Ce service est mis en place par l'Urssaf et la direction générale des Finances publiques.**

## **2/ Présentation des conditions d'accès et d'utilisation par les clients :**

C'est très simple puisque c'est PLURIAGE SERVICES qui s'occupe de tout ! Avec votre autorisation, nous nous occuperons de votre inscription au dispositif. Ensuite, vous recevrez une notification de l'Urssaf vous invitant à activer votre propre compte.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site : [www.particulier.urssaf.fr](http://www.particulier.urssaf.fr) ;

Actuellement, seuls sont éligibles à ce dispositif, les clients ne bénéficiant pas de participation d'un tiers payeur et utilisant notamment les prestations suivantes :

- Aide à l'hygiène corporelle
- Aide domestique et travaux ménagers,
- Aide aux courses et préparation de repas
- Transport

**3/ L'avance immédiate est un service optionnel et gratuit** qui permet la déduction immédiate de votre crédit d'impôt de 50% lors du paiement de votre facture à votre organisme prestataire de services.

Concrètement, pour une dépense de 200 € de services à la personne, l'Urssaf ne prélèvera plus que les 100 € de reste à payer.

## **4/ Présentation du fonctionnement général du service pour le client :**

- PLURIAGE SERVICES émet mensuellement une demande de paiement pour les prestations réalisés à votre domicile. L'avance de crédit d'impôt est automatiquement déduite. C'est l'URSSAF qui vous informe par courriel ou SMS de la mise à disposition d'une demande de paiement.
- Vous avez 48 heures pour la vérifier et la valider en ligne sur : [www.particulier.urssaf.fr](http://www.particulier.urssaf.fr)

- A J+2, après validation, l'URSSAF prélève le montant de la demande paiement sur votre compte bancaire.
- L'URSSAF verse la totalité de la prestation à PLURIAGE SERVICES qui rémunère l'intervenant(e).
- Votre déclaration de revenus est préremplie. Vous n'avez plus qu'à vérifier l'exactitude des informations.

**5/ Enfin et pour toutes vos questions, PLURIAGE SERVICES reste à votre entière disposition.**